


L'APPRENTI (E):

Nom :

Prénom :

Autres Prénoms :

Date de naissance : ___/___/_____ Lieu / Département :

 Portable de l'apprenti (e) :

Nationalité : Française Etrangère (à préciser) :

Numéro de sécurité sociale :

 |

ADRESSE:

Rue :

.....

Code Postal : Ville :

 Domicile :

 Portable :

 Mail :

@

SCOLARITE OU EMPLOI ANTERIEUR :

Année	Classe	Etablissement Nom / adresse / code postal / ville
2019-2020		
2020-2021		

REDOUBLEMENT :

OUI

NON

Classe redoublée :

Comment avez-vous connu notre établissement ?

- Internet
- Journaux
- Par mon établissement
- CIO ou autres organismes
- Autres :.....

Signature du candidat :

Signature des parents :

PIECES A ENVOYER POUR L'ETUDE DU DOSSIER

- Un CV avec :
 - Nom, prénom, date de naissance, situation de famille
 - Adresse complète, numéro de téléphone (fixe et mobile)
 - Niveau scolaire
 - Parcours de formation : classe, établissement fréquentés, années
 - Parcours professionnel (le cas échéant) ou stages effectués
- La photocopie des bulletins scolaires des 2 dernières années scolarisées
- Photocopie (s) du (des) diplôme(s) obtenu(s)
- Remplir les informations à l'intérieur du dossier ci joint
- La photocopie de la carte d'identité recto-verso de l'apprenti
- La photocopie de la Carte Vitale
- La photo d'identité collée sur la première page

L'admission sera validée si le dossier est complet et si l'apprenti a conclu un contrat avec un maître d'apprentissage

Après étude de votre dossier, vous recevrez une lettre de confirmation d'inscription suspensive à l'obtention du **diplôme minimum requis et à la signature du contrat d'apprentissage**. Ensuite, un dossier d'inscription complet vous sera envoyé (Listes des fournitures, date et heure de rentrée, planning de la formation, liste des pièces administratives...)

L'apprentissage

Qu'est-ce que le contrat d'apprentissage ?

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail. De ce fait, il est soumis à la réglementation du travail et notamment au code du travail et à la convention collective régissant la branche professionnelle de la pharmacie d'officine

Qui peut être apprenti(e) ?

Tout jeune âgé de moins de vingt-cinq ans au moment de la conclusion du contrat et ayant le niveau minimum requis pour suivre la formation choisie.

Quelle est la durée ?

1 ans, contrat renouvelable une fois, si l'objectif n'a pas pu être atteint.

Comment se déroule la formation ?

L'enseignement général et professionnel est assuré en partie par l'unité de formation et en partie par l'entreprise selon un rythme défini à l'avance

Statut et rémunération de l'apprenti Décret n°2018-1347 du 28 décembre 2018

Le jeune apprenti a un statut de salarié et bénéficie des mêmes avantages que les autres salariés de l'entreprise. Le temps de travail légal est de 35 h (sauf exception réglementaire).

Salaires d'un apprenti en 2021	1 ^{ère} année
Moins de 18 ans	419.74€ (27% du SMIC)
De 18 à 20 ans	668.47€ (43% du SMIC)
De 21 à 25 ans	823.93€ (53% du SMIC)
26 ans et plus	1554.58 € (100% du SMIC ou du minimum conventionnel)

Frais

Le Centre de formation demande une participation aux frais du matériel de laboratoire aux entreprises accueillant des apprentis

Formation	Fourniture professionnelle de l'apprenti	Participation de l'employeur
Préparateur en parfum, cosmétique et arôme	Gratuité de la formation 0€	550 € Payable par trimestre ou en totalité